

L'emploi des jeunes, priorité en vue de la présidentielle

Au cœur des préoccupations des politiques de gauche comme de droite, la question de l'emploi des jeunes fait l'objet d'une négociation des partenaires sociaux qui doit aboutir avant l'été.

La France affiche un taux de chômage des moins de 25 ans de 24,2 % en décembre 2010.

PAR ISABELLE MOREAU

Jamais les jeunes n'auront autant été au cœur du débat politique. Le 28 mars, au lendemain du second tour des cantonales, Martine Aubry dévoilait un pan du projet présidentiel du PS (qui sera présenté le 5 avril) en évoquant 300.000 emplois d'avenir, qui seraient financés selon elle par le maintien de l'ISF ou la suppression des heures supplémentaires. Le samedi 2 avril, elle prononcera un discours sur la jeunesse, piétinant quelque peu les plate-bandes de François Hollande qui a articulé son programme autour de la jeunesse... Sur ce thème, la majorité n'est pas en reste.

L'UMP, par la voix de son secrétaire général, Jean-François Copé, annonçait le lancement en avril d'une série de conventions qui déboucheront sur des propositions très concrètes, notamment sur l'emploi des jeunes. La volonté politique est là, reste à la traduire en actes. Si elle n'est pas refroidie.

■ TRENTE ANS D'ÉCHECS

Car « depuis trente ans chaque

gouvernement a affirmé faire de l'accès à l'emploi des jeunes sa priorité (mais) le taux de chômage des moins de 25 ans est constamment resté le double de celui du reste de la population », indiquait au début du mois le chef de l'État, lors d'un déplacement à Bobigny (Seine-Saint-Denis). Avant de poursuivre : « il est temps de tirer les leçons de ce que j'appellerais un échec collectif ». La France affiche en effet un taux de chômage des moins de 25 ans de 24,2 % en décembre 2010, selon Eurostat, sans commune mesure avec celui enregistré en Allemagne (8,5 %). Les bonnes performances du voisin allemand ont d'ailleurs fortement inspiré la France. Le plan présenté par Nicolas Sarkozy pour doper l'emploi des jeunes est ainsi fondé sur un renforcement de l'alternance et des contrats aidés.

En attendant que ce plan produise ses effets, les partenaires sociaux ont entamé une négociation sur l'emploi des jeunes. Celle-ci doit déboucher au plus tard à l'été sur des mesures concrètes. Mardi, syndicats et patronat n'ont pas réussi à boucler le volet consacré à l'accompagnement des jeunes vers l'emploi. Les syndicats sont favorables à

ce qu'une partie des réserves de l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) finance l'accompagnement des jeunes ayant quitté l'enseignement supérieur sans diplôme ou ayant des difficultés à accéder à un emploi (le coût serait de 17,5 millions d'euros par an en 2011 et 2012). Mais refusent en bloc que ces fonds financent d'autres publics jeunes. Ils feront des propositions d'ici le 7 avril.

Les discussions à venir sur les deux autres thèmes de la négociation, à savoir le maintien des jeunes dans l'emploi et l'accompagnement matériel (logement, transport, restauration, etc.) prennent du retard...



L'occupazione dei giovani, priorità in vista delle presidenziali (mm)

